

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	5
Présents	4
Votants	5

Folio N°51

Date de convocation
17.10.2025

Date d'affichage
17.10.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON

Séance du 24 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Ophélie MARTINO, Messieurs Nicolas STAMPFLI, Yves CARPENTIER.

Absent représenté avec procuration : Monsieur Yannick BERNIER a donné procuration à Madame Nadine GRILLON.

Monsieur Yves CARPENTIER a été nommé secrétaire de séance.

N°2025_38

**Convention de répartition des charges de fonctionnement Ecole primaire de Quinson
Année scolaire 2025-2026-Renouvellement 2/3**

Madame la Maire rappelle la convention de répartition des charges de fonctionnement pour l'école primaire de Quinson signée en 2025 pour une durée de 3 ans, dont l'article 3 stipule : « l'examen du coût moyen annuel par élève sera arrêté chaque année en concertation avec les maires ou leurs représentants par avenant en juin pour la rentrée suivante ».

La Mairie de Quinson, propose de maintenir pour l'année scolaire 2025-2026 le coût moyen annuel par élève à 1 250 € (pour info 1250 € en 2024-2025).

Madame la Maire propose au conseil municipal de valider cette décision.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide pour l'année 2025-2026, le coût moyen annuel par élève à 1 250 €.**
- **Dit que cette décision fait acte d'avenant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Nadine GRILLON.



Le secrétaire de séance,
Yves CARPENTIER.

